



FORMATION AU PARCOURS DE RELIANCE SEPARATION PARENTALE Un outil bref, efficace et innovant pour accompagner les enfants de parents séparés (4-12 ans) en difficulté

Les 15, 16, 17, 18, 28, 29 et 30 Novembre 2022

Les premières victimes de la séparation parentale sont les enfants. Somatisations diverses, chutes des performances scolaires ou de l'attention, serviabilité exagérée, colères ou parentisation... Les tentatives de protestation et les signes d'une mauvaise adaptation à la nouvelle situation familiale sont multiples et polymorphes, laissant souvent médecins et parents désemparés.

Le « Parcours de reliance », un protocole de prévention précoce créé il y a plus de vingt ans par Marie-Dominique Genoud en Suisse romande, donne aux enfants, en cinq semaines, l'occasion de reconstruire une cohérence entre leur histoire et leurs ressentis et de retrouver une certaine sécurité, permettant ainsi aux signes de souffrance développés depuis la rupture de s'atténuer, voire de disparaître.

Les statistiques calculées sur les évaluations faites par les familles avant et après ces cinq séances sont parlantes : un mieux pour 92% des signes, une décrue importante pour 50%. Une fois formé et sur avis favorable des formateurs, vous faites partie du réseau des professionnels agréés As'trame France, ce qui vous autorise à mener des Parcours de reliance en individuel ou en groupe de trois enfants au maximum dans votre cadre de travail habituel. Votre stage pratique est un Parcours de Reliance conduit pour l'association et assorti de trois tutorats d'aide.

Le renouvellement de l'agrément est annuel, aux conditions, entre autres, d'être membre, à jour de sa cotisation, de l'association et de participer de temps en temps aux supervisions ou interventions qui se déroulent en vidéoconférence. Le Comité de l'association est très disponible, et un site dédié avec espace personnel et documents est mis à votre disposition.

Cette formation est pratique et impliquante. Informations complètes et téléchargements sur www.astrame.org

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis la capacité à :

- Accompagner efficacement des enfants, en groupe ou en individuel dans un parcours Reliance.
- Assainir et remettre en place les bases nécessaires au bon déroulement d'un travail de deuil après une rupture familiale.

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Apport de situations
- Vidéos
- Mises en situation et échanges avec les participants

ÉLEMENTS MATÉRIELS

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire.
- Support de cours au format numérique projeté sur écran.
- Accès à un padlet permettant de consulter et utiliser une banque de données.

FORMATEUR ET RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Cette formation est sous la responsabilité de la Ligue Française pour la santé mentale (LFSM) ; le bon déroulement est assuré par les formatrices suivantes :

- **Brigitte LE BORGNE** : proche de Marie-Dominique Genoud, musicienne et pédagogue, elle a fondé en France en 2010 l'association « Après la rupture - As'trame France dont elle est Présidente. Brigitte a créé les formations, anime le réseau des professionnels agréés, assure la notoriété du protocole et l'accueil des familles.





- **Isabelle PENIN** : formée au Parcours de reliance Après la rupture - As'trame France, Médiatrice Familiale D.E. (« Question de Famille » situé à Lorient), éducatrice spécialisée et Conseillère socio-professionnelle. Elle crée et anime des conférences/spectacles.
- **Marie-Christine PRIOLLAUD** : spécialisée dans l'accompagnement d'un public fragilisé par des ruptures de liens. Elle a développé, depuis 16 années, une expertise dans le Conseil en développement de ressources personnelles auprès de personnes, en perte de repères et démunies dans l'organisation de leur quotidien, à la suite d'une épreuve. Titulaire du Diplôme Universitaire de deuil et travail de deuil, Marie-Christine anime des actions de formations spécialisées dans l'accompagnement du deuil, et dirige l'association Arc-en-ciel qu'elle a fondé au Mans.

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette session de formation est organisée en trois modules de 2 et 3 jours soit 7 journées de 7 heures chacune.

L'agrément As'trame France® vous autorise à mener des « parcours de Reliance » dans votre cadre professionnel. Le renouvellement de l'agrément est annuel, aux conditions, entre autres, d'être membre, à jour de sa cotisation, de l'association et de participer de temps en temps aux supervisions ou interventions qui se déroulent en vidéoconférence. « As'trame » et « parcours des Reliance » sont des marques déposées®.

Le programme se décline comme suit :

Module MTE Jour 1

- Mise en commun des connaissances sur les conséquences pratiques de l'impact généré par le décès d'un proche, à la lumière de l'expérience d'As'trame.
- Éléments généraux.
- Aspects psychosociaux des ruptures.
- L'enfant dans sa famille en deuil.
- Signes de souffrance et symptômes, complications, aide à apporter aux enfants.
- Enfance et rituels.

Module MTE Jour 2

- Mise en commun des connaissances sur les conséquences pratiques de l'impact généré par une séparation parentale, à la lumière de l'expérience d'As'trame.
- Impact de la séparation parentale sur l'enfant.
- Signes de souffrance et complications courantes.
- Liens d'alliance et de filiation
- L'enfant au cœur du conflit : fantasmes, rôles et stratégies enfantines.
- L'évolution des lois sur la famille.
- Le rôle de la famille.
- Résonances émotionnelles, l'empathie au service du Parcours de Reliance

Module MBP Jour 1

- Le module de base pratique traite de la communication efficace, des techniques sous-jacentes ayant inspiré les activités du Parcours de Reliance, et des deux séances d'entretiens familiaux du Parcours de Reliance.
- Présentation générale du Parcours de Reliance.
- Présentation des techniques de communication nécessaires à l'animation des Parcours de Reliance.
- Les bases de la communication.
- Initiation à la PNL.
- L'entretien préalable.

Module MBP Jour 2

- Suite de la pratique des outils de communication, l'entretien de bilan final.
- Notions de dynamique de groupes.

Module thématique EPS Jours 1, 2 & 3 : la conduite des 5 séances pour les enfants de parents séparés.

PUBLIC CIBLÉ





Cette session de formation s'adresse aux médiateurs familiaux titulaires du DEMF, médiateurs familiaux en formation, médiateurs généralistes, avocats, intervenants en Espace de Rencontre, psychologues, professionnels de l'Action Sociale.

Le groupe peut accueillir a minima 10 participants et de 15 au maximum. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

PRÉ-REQUIS

Cette session de formation nécessite de justifier de la qualification concordante avec les métiers énoncés à la rubrique « Public ciblé ».

INSCRIPTIONS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée des dossiers complets et adressées dans un délai de trois semaines avant le début de la formation au plus tard. Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site de la LFSM à la rubrique « Votre formation en pratique » ou sur le Padlet « Votre formation en pratique » : <https://padlet.com/Liguefsm/3wbfdas1rdm8npck>

DURÉE ET DATES

Cette session de formation est d'une durée de sept jours : mardi 15 et mercredi 16 Novembre 2022 Jeudi 17 et vendredi 18 Novembre 2022, lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 Novembre 2022, soit 49 heures au total. Les horaires sont fixés de 9h à 17h.

LIEU

A Paris dans les locaux de la LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber.

COÛT

Le coût de cette session de formation est de 140€/jour soit 980 € pour la session dans le cadre d'une prise en charge employeur ou pour une demande de prise en charge par un fond de formation pour les professionnels exerçant en secteur libéral. Le coût s'entend TTC, la LFSM étant une association elle n'est pas assujettie à la TVA. Un acompte de 100€ doit être joint à la demande d'inscription.

ÉVALUATION & VALIDATION

Une convention de formation avec l'employeur ou le stagiaire est adressée après retour de la fiche d'inscription.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (49 heures) sera délivrée à l'issue de la session en regard des fiches d'émargement.

En amont et en aval de la session un questionnaire d'auto-évaluation est complété par le stagiaire. A la fin de chaque journée une évaluation orale est effectuée par le formateur et permet d'ajuster le mode pédagogique. À l'issue de la session une évaluation orale qualitative est effectuée, puis un questionnaire de satisfaction est remis à chaque stagiaire.

L'analyse de ces éléments permet à la LFSM aux formateurs et d'ajuster les contenus de ladite session et les modes d'intervention au plus près des attentes des participants.

La synthèse est adressée à chaque stagiaire, au formateur et aux employeurs.

Si vous êtes concerné par une situation de mobilité réduite ou autre forme de handicap prenez attache avec notre référente : Farah ZHORY lfsm@orange.fr ou 01 42 66 20 70

